



République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Rodez
Commune de GABRIAC - 12

Procès verbal

Le jeudi 05 février 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 29 janvier 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Nicolas BESSIERE.

Secrétaire de la séance : Madame Marjolaine CLAMENS

Présents : Monsieur Nicolas BESSIERE, Monsieur Bertrand BAYLES, Monsieur Didier BELIERES, Monsieur Alexandre ROUMIGUIER, Madame Martine ROGUET, Monsieur Arnaud CORMOULS, Monsieur Laurent GABEN, Monsieur Tanguy DECOOL, Monsieur Vincent IEFFA, Monsieur Hervé BESSIERE, Madame Marjolaine CLAMENS

Représentés : Madame Sylvette CUDEVILLE représentée par Monsieur Vincent IEFFA, Madame Julie BOUCAYS représentée par Monsieur Didier BELIERES, Monsieur Antony MIQUEL représenté par Monsieur Nicolas BESSIERE, Madame Guylaine COURTIAL représentée par Madame Marjolaine CLAMENS

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du rapport du conseil municipal du 16 décembre 2025
- 2/ Compte rendu des décisions prises dans le cadre des attributions du Maire
- 3/ Délibération Demande Etat (DETR) Département et Région : sécurisation tour de Ceyrac
- 4/ Délibération chemin de la vigne : Assignation en référé
- 5/ Délibération Convention de partenariat avec les services de la DGFIP et la commune.
- 6/ Divers

Délibérations du conseil :

Décisions prises dans le cadre des attributions du Maire num 1 2026 (N° DEL_004_2026)

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal par délégation du conseil municipal au Maire , conformément à la délibération n°020 015 du 23/05/2020.

Achat de tables salle du Conseil VAD Collectivité : 1 434 €

Isolation entrée du garage du Presbytère de Ceyrac, MPPI : 1 468.21€

Thermostat chauffage salle de Ceyrac, JULIEN : 851.40 €

Equipped de la cuisine de la salle de Ceyrac, VGM : 1 187.07 €

Installation d'une Borne Wifi salle du Conseil : 588 € + abonnement mensuel 2.88 €

Fourniture de Leds Hall de la salle de GABRIAC, MALRIEU : 468,06 €

Monsieur le Maire remercie Monsieur Antony Miquel conseiller municipal pour sa disponibilité et son investissement pour l'aide à l'achat et l'équipement de la cuisine de la salle de Ceyrac.

Sécurisation Sauvegarde et valorisation de la Tour de Ceyrac (N° DEL_001_2026)

Le Maire rappelle le projet de réhabilitation de la Tour de Ceyrac engagé par la commune avec un diagnostic préalable et un relevé topographique qui ont mis en avant la dégradation du site et la nécessité d'intervenir pour consolider l'édifice et réaliser sa mise en sécurité.

Ces travaux permettraient de sécuriser et valoriser le site. Cette opération offrirait une meilleure lecture de l'histoire de la tour.

Un estimatif des travaux de consolidation et de sécurisation a été réalisé pour un montant de 267 078,71€ HT.

La sollicitation d'un architecte du patrimoine pour asseoir le choix du travail sélectionné avec le prestataire reviendrait à environ 32 200 € H.T.

La fabrication de panneaux d'interprétation est évaluée à 5 000 € HT

Le coût global de l'opération est porté à 309 358,71€ HT.

Des aides financières peuvent être sollicitées pour cette opération d'envergure de sécurisation et de sauvegarde du patrimoine.

Ainsi, il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		
Travaux de mise en sécurité	267 078,71€	Etat - DETR	77 399,68€	25%
Panneaux d'interprétation	5 000,00€	Région	61 871,74€	20%
Diagnostic préalable et topographie	5 080,00€	Département	12 000,00€	4,6%
Architecte du patrimoine	32 200,00€	CC Comtal Lot Truyère	10 000,00€	3,5%
		LEADER	50 000,00€	15,17%
		Autofinancement	98 147,29€	31,73%
TOTAL	309 358,71€	TOTAL	309 358,71€	100%

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** : d'adopter le plan de financement présenté,
- **SOLLICITE** les aides de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département pour mener à bien cette opération d'envergure,
- **AUTORISE** : le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à la réalisation des démarches en faveur de cette opération.

Délibération : adoptée

Chemin de la Vigne -Combres - Choix de l'avocat et autorisation d'Assignment en référé (N° DEL_002_2026)

A propos de l'implantation d'une pierre en prévision de la construction d'un mur réduisant l'emprise du chemin de la vigne à Combres, Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les tentatives d'entente amiables sont restées vaines.

Sachant qu'il s'agit d'un problème récurrent (comptes rendus du Conseil Municipal de 1986, 1990, copie en mairie d'un PV de constat d'huissier du 11 mars 1986)

A la suite du signalement par courrier en date du 13 janvier 2026, d'un des riverains

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de :

- solliciter Maître GALTIER Jean-Philippe avocat à Nîmes pour défendre les intérêts de la Commune.
- d'autoriser Maître GALTIER Jean-Philippe avocat, à initier une assignation en référé expertise, en vue de faire nommer un expert permettant de déterminer les limites du chemin de la vigne à Combres, pour lequel Monsieur GIROU Roger a implanté une pierre et entrepris la construction d'un mur réduisant l'emprise du chemin de la vigne.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,

- sollicite Maître GALTIER Jean-Philippe, Avocat à Nîmes,
- autorise Maître GALTIER Jean-Philippe, Avocat, à initier une assignation en référé et faire nommer un expert pour déterminer les limites du chemin de la vigne à Combres,
- charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Délibération : adoptée

Accord de convention avec le Service de Gestion Comptable d'ESPALION (N° DEL_003_2026)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le Service Comptable d'ESPALION envisage au cours de l'année 2026, la signature d'une convention avec notre commune afin d'accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et de renforcer la coopération avec les différents services. Les actions proposées portent sur :

- l'organisation de formations communes ;
- la cybersécurité et la prévention des risques aux escroqueries ;
- l'ajustement et suivi des comptes de bilan (actif, emprunts) ;
- la contribution à une reddition précoce des comptes ;
- la fiabilisation des valeurs locatives des propriétés bâties et optimisation des bases fiscales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal , à l'unanimité

- accepte cette proposition
- charge Monsieur le Maire d'étudier cette proposition en vue de signer une prochaine convention..

Délibération : adoptée

DIVERS

Commission de sécurité à l'école:

Monsieur le Maire indique que la commission de sécurité est passée à l'école hier 4 février.
La commission a émis un avis favorable sans remarques particulières.

Réunion à l'académie le 27 janvier à 14 heures.

Monsieur le Maire, accompagné de Madame CLAMENS Marjolaine ont assisté à la réunion de l'Académie . Cette dernière souhaitait rencontrer les élus pour évoquer le devenir et l'organisation des effectifs de l'éducation nationale dans nos territoires ruraux .

Travaux en cours :

Les caniveaux cassés rue Maurice Anglade ont été remplacés par l'entreprise CPMT 12..
Il en a coûté 3 981.60 € T.T.C.

Point Recensement

La collecte a lieu jusqu'au 15 février . Au dernier recensement en 2020 la population recensée était de 548 habitants.

Presbytère de Ceyrac

Un nouveau locataire va occuper le 2eme etage.
La cuisine est commandée.

Intempéries.

Les dégâts répertoriés par les conseillers municipaux dans les divers lieux de la commune sont déjà importants :

Une souche au-dessus de Magrin

Une partie du mur du château de la Peyrière sur la RD 988

Le mur du jardin de Madame Eliane CALVET à Ceyrac.

Le chemin du remembrement entre Ceyrac et GABRIAC en remontant vers le Mas del Bosc

Rue du Riou à GABRIAC dans le jardin de Monsieur RATIER

Des arbres en travers du chemin du cimetière.

Dates:

Commission des finances: le 19 février

Vote du CFU 2025 et BP 2026 (dernière réunion du mandat) le 26 février

Élections municipales : 15 mars 2026

Assemblées générales :

Monsieur le Maire signale que deux assemblées générales à laquelle il ne peut se rendre sont prévues ce samedi 7 février , l'une à la salle des fêtes l'autre salle de la mairie. Deux conseillers se proposent pour y assister

Aim' ergence et vie : Didier BELEIRES

Comite de Foire : Marjolaine BOUDOU CLAMENS

La séance est levée à 22 h 10

Monsieur Nicolas BESSIERE
Président de séance



Madame Marjolaine CLAMENS
Secrétaire de séance

